

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Association de Soutien aux Sociétés Bibliques Catholiques (AssBC)

du 1^{ER} Octobre 2020

Les membres de l'AssBC, convoqués conformément aux statuts, se sont réunis en **Assemblée Générale Ordinaire** le **Jeudi 1^{er} Octobre 2020** à 14h30, salle de l'Abbé Robert, 10 rue Charles Lehmann à Maurecourt (78780).

Après consultation de l'état de présence des adhérents (20) et des membres représentés (56), le quorum atteint, l'Assemblée ratifie les propositions qui lui sont faites pour composer le bureau de cette Assemblée, savoir : Roland BAILLET, Président, Claudine FONTIN, Secrétaire et Olivier DELGRANGE, Scrutateur.

Etait également convié à assister à l'Assemblée Générale : Monsieur Jean-Claude CAILLAUX, fondateur de La Pierre d'Angle (Fraternité Quart Monde).

Avant de présenter l'ordre du jour le Président remercie les adhérents de leur présence et plus particulièrement dans le contexte actuel de l'épidémie de la Covid 19 qui a contraint l'association à reporter cette réunion initialement prévue le 28 Mars 2020. Il remercie également les administrateurs qui ont œuvré pour mener à bien les travaux de l'association.

Ordre du jour:

- 1 - Rapport moral et d'activité de l'exercice 2019.
- 2 - Présentation des comptes de l'exercice 2019
- 3 - Vote sur le rapport moral et le bilan de l'exercice comptable, exercice 2019.
- 4 - Perspectives et orientations pour 2020/Rapprochement avec la Fraternité de la Pierre d'Angle et vote des propositions de résolutions.
- 5 - Renouvellement du Conseil d'Administration.
- 6 - Montant de la cotisation 2021 et pouvoirs.
- 7 - Questions diverses.

I - Rapport moral et d'activité de l'association. Exercice 2019

Roland BAILLET, Président, rapporte les événements et les travaux qui ont marqué l'exercice 2019.

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises pour la mise en œuvre des orientations et des actions décidées ensemble. L'exercice 2019 a été principalement marqué par le départ de notre ami Louis parti retrouver le Seigneur comme il le désirait tant. Nous n'avons pas oublié les messages de Louis et c'est ce qui se transmet, par et au-delà, dans chacun de nous. Aujourd'hui, nous voulons lui témoigner de notre fidélité.

Nous étions nombreux à participer à la messe d'A Dieu de Louis le 12 Avril 2019 à Saint-Germain-En-Laye. Par le biais d'une lettre spéciale, nous avons largement diffusé et retracé les principales étapes de la vie de notre ami.

Aussi, cette année nous avons organisé un débat sur le thème -comment partager la Bible avec les plus jeunes- et publié une seconde lettre n°28 orientée sur l'actualité de la Parole de Dieu (lettre apostolique du Pape François «Aperuit

illis») et donné des nouvelles de Chine. Le site internet a été fortement alimenté et une rubrique spéciale a été réalisée pour informer du départ de Louis et recueillir des témoignages.

En 2019, l'aide apportée à la PBF a été ramenée de 8000 à **4000 Euros** au regard de la situation financière (baisse de recettes, dons, adhésions) mais aussi en prenant en compte que la PBF doit recevoir (en temps que légataire universel) une somme à peu près équivalente à notre contribution (selon le testament de Louis).

En 2019 nous avons distribué 181 bibles (à contrario de 275 en 2018 et 447 en 2017) dont 120 pour les paroisses et 61 pour les aumôneries de prisons.

Le Président souligne qu'il faut rapprocher cette baisse au fait de la rupture de stock de la Bible grand format (la plus demandée) qui est en cours de réimpression.

II-Présentation des comptes de l'exercice 2019

-

Le trésorier, Jean-Louis DUVAL-LAUNOY, présente le compte d'exploitation, le bilan de l'exercice 2019 et la situation financière au 31.12.2019. Il propose un état figurant un comparatif avec l'année précédente de 2018.

-Les recettes affichent un montant **de 13 916,61 €** contre (13 004,09 € en 2018) correspondant aux cotisations des adhérents, aux dons et aux intérêts du livret A.

-Les dépenses s'élèvent à **15 905,56 €** contre (14 946,83 € en 2018) qui correspondent aux frais de fonctionnement, au don fait à la P.B.F, aux aumôneries de prisons, aux paroisses ainsi que les frais de petites fournitures diverses auxquelles il faut ajouter les dépenses inhérentes au décès de Louis (annonce du décès dans trois quotidiens Le Monde, Le Figaro, La Croix).

En 2019, le compte d'exploitation fait ressortir un **déficit de 1 988,95 €**.

La situation de trésorerie arrêtée **au 31 Décembre 2019 est de 13 083,47 Euros**

III - Votes sur le rapport moral et d'activité, sur le rapport financier et les comptes de l'exercice 2019

Après avoir entendu le rapport moral et d'activité de l'exercice 2019 ainsi que le rapport financier, **l'Assemblée Générale approuve :**

-le rapport moral et d'activités de l'exercice 2019, à l'unanimité des membres présents et des membres représentés ;

-Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2019 à l'unanimité des membres présents et des membres représentés

-et donne quitus aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice écoulé.

-

Avant de présenter les projets de résolutions que le Conseil d'Administration a préparés ainsi que les perspectives et orientations qui pourraient être retenues pour la gouvernance à venir de l'AssBC, Roland BAILLET rapporte la satisfaction que lui a apportée sa mission : Le plaisir de ses rencontres avec tous et l'approfondissement de la Parole de Dieu qu'il a été incité à faire pour effectuer son mandat. **Aussi, il remercie l'Assemblée pour le soutien qu'il a reçu et dit que quel que soit l'avenir de l'AssBC, c'est à nous qu'il revient de transmettre le feu sacré de l'Esprit où que nous soyons (applaudissements).**

IV- Proposition de rapprochement avec l'Association La Pierre d'Angle (perspectives)

-
En amont de la fin de son mandat à la Présidence, et au fait que le vice-président ne souhaite pas lui succéder, le Président rappelle la lettre qui a été adressée en Novembre 2019 et qui posait la question de savoir quel pouvait être le devenir de l'AssBC.

Il fait ensuite l'état de la situation de l'association lorsqu'il a pris la Présidence (nombre d'adhérents, situation financière, âge moyen des membres actifs et de ceux qui constituent le bureau des administrateurs).

Pour mémoire, l'AssBC a été créée spécialement pour aider à la diffusion de la Parole de Dieu en Asie qui plus tard a été complétée par un second objectif à destination des aumôneries de prisons et des paroisses en France qui avaient peu de moyen pour se procurer des bibles.

Depuis la création de notre association, nous sommes spirituellement appelés à témoigner et à diffuser par le partage notre expérience vivante de la Parole.

Avec succès, nous avons organisé des débats, des conférences et favorisé des rencontres avec des partenaires qui avaient les mêmes intérêts que nous. Des témoignages ont été diffusés dans la Lettre de l'AssBC venant de nombreux horizons et le site de l'association a été remanié et animé. Aussi, nous avons tenté d'approcher la jeunesse en organisant un débat sur le thème **-comment partager la Bible avec les jeunes-** qui hélas, malgré le travail demandé et les moyens publicitaires déployés n'a pas eu le retour que nous en attendions.

Il s'est passé ainsi de belles choses qui ont été partagées de façon conviviale au nom de la Foi et beaucoup de générosité s'est manifestée, en particulier de la part de tous les donateurs qui nous ont permis d'être actifs. Nous avons ainsi pu donner un sacré coup de main à nos frères du continent asiatique, aux Pères Clarétains, surtout à Alberto qui a tant fait pour faire découvrir la Bible en Chine continentale et qui continue à se démener.

ces raisons, avant qu'il ne termine son mandat, il a le plaisir de présenter le travail qui a été fait.

L'AssBC va cesser son activité mais le Conseil a décidé d'accompagner cette cessation d'activité en proposant à chacun des adhérents un engagement spirituel INDIVIDUEL avec une autre association en continuité avec leur engagement spirituel dans l'AssBC.

Pour mémoire, il rappelle que c'est par le biais d'Olivier DELGRANGE que nous nous sommes rapprochés de La Pierre d'Angle, tout comme de la communauté du SAPPEL que nous avons rencontrée à l'occasion d'une de nos précédentes AG.

Plusieurs échanges sont intervenus avec La Pierre d'Angle et l'AssBC qui nous ont confortés à penser que la Pierre d'Angle est en adéquation avec les objectifs de notre association et des Frères HURAUULT qui n'ont eu que cesse de mettre à la disposition des plus pauvres la Parole de Dieu. Dans le message des Frères HURAUULT il y a en effet, à de nombreuses reprises, le souci de mettre à la disposition des plus pauvres la Parole de Dieu et le témoignage de leur vie. Des bidonvilles du Chili à l'engagement dans un Ministère de prêtres exerçant un métier et vivant en HLM il y a le souci de partager la vie des gens et leur parler comme eux.

Le Conseil a pensé que pour être fidèle à sa vocation, au terme de son activité, l'AssBC doit envoyer un dernier message ***en proposant à chacun(e) de rejoindre, ou de se rapprocher, ou d'encourager ceux qui œuvrent dans le même sens.***

Le Président précise ***qu'il s'agit, pour ce rapprochement, de créer une communion de personnes qui :***

- ***en premier lieu, marque son accord sur la Charte de la Pierre d'Angle,***
- ***rassemble des personnes qui sans appartenir formellement à une fraternité de la Pierre d'Angle, s'y rattachent spirituellement,***
- ***et soutient les fraternités de la Pierre d'Angle par la prière, le partage de la Parole de Dieu et financièrement si elles le peuvent.***

Avant de procéder aux votes des projets de résolutions, le Président donne la parole à Monsieur Jean-Claude CAILLAUX, fondateur et président de La Pierre d'Angle afin qu'il se présente et apporte des précisions relatives aux activités de cette association.

Préalablement, Olivier DELGRANGE fait lecture de la Charte de La Pierre d'Angle.

La Pierre d'Angle est une fraternité entre des personnes du Quart Monde et d'autres qui les rejoignent. Elle rassemble 25 fraternités autour de la personne de Jésus et à partir de la spiritualité du père Joseph Wresinski. Ces 25 fraternités se rassemblent dans 21 villes : Arras, Beuvry, Boulogne-sur-Mer, Bréhan, Brest, Chalons-sur-Saône, Dijon, Dole, Harnes, La Flèche (2), Le Creusot, Lens, Lyon, Mâcon, Metz (4), Montceau-les Mines, Paris, Poissy, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Ouen-l'Aumône.

La Pierre d'Angle favorise un esprit commun qui est décliné dans la Charte reprise à la page 7.

Intervention de Monsieur CAILLAUX

Monsieur CAILLAUX est bibliste de formation. Pendant 35 ans il a été volontaire permanent du mouvement ATD Quart Monde (association fondée par le Père WRESINSKI). Depuis 2001, avec son épouse, il œuvre avec la Fraternité de La Pierre d'Angle en relation avec deux associations qui ont la même spiritualité : Le Sappel et la Bonne Nouvelle Quart Monde.

Monsieur CAILLAUX insiste sur le fait que si rapprochement il y a, la démarche doit être d'abord spirituelle. Il s'agit de consentir et réaliser que suivre le Père Joseph Wresinski doit être accompagné d'un changement radical de vision ce qui suppose un travail sur soi-même en acceptant le fait que nous sommes tous remplis de préjugés.

L'acceptation de la Charte de La Pierre d'Angle est obligatoire pour les personnes qui souhaitent faire partie de la Communion qui est proposée. A La Pierre d'Angle, la prière est d'importance (prières pour les plus pauvres en priorité et prières pour les riches qui n'ont pas la compassion.

Cette démarche fait partie du processus de conversion demandé par le Pape François et entre dans le cadre de la prière pour ses ennemis.

Monsieur CAILLAUX précise :

Les pauvres ne cessent de nous dire **«Quand on n'a plus rien on n'a plus que Dieu»**.

C'est cette affirmation tant de fois entendue, qui nous a amenés à créer La Pierre d'Angle.

La Pierre d'Angle repose sur la conviction de la centralité de la Parole de Dieu, reçue sans intermédiaire par les «petits»: «ce que Tu as caché aux sages et aux savants, Tu l'as révélé aux tout-petits ! Oui, Père Tu l'as voulu ainsi dans ta bienveillance» (Matt.11.25)

Aussi, en référence à cet extrait d'évangile, il souligne :

Remarquez bien : c'est caché aux savants, et non aux intelligents, ce qui voudrait dire, sous-entendu, que les tout petits ne seraient pas intelligents ... les tout petits, sont les non instruits, les non savants.

Cette révélation aux tout-petits est une part de la vérité. Les tout-petits, cela désigne, à l'époque du Christ, tous ceux qu'on prend et traite comme des enfants et qui sont entièrement dépendants des autres (enfants, femmes, pécheurs publics, malades, et même certaines professions comme les médecins, bouchers).

La Pierre d'Angle repose sur deux colonnes :

- **La personne de Jésus** telle que nous la donne à connaître l'Évangile. Cette centralité de la Parole de Dieu est toujours d'actualité dans nos vies et c'est un point sur lequel l'AssBC et LPA se rejoignent bien. L'activité des Frères HURAUULT était tournée vers les pauvres et visait à partager la Parole de Dieu avec eux !.

- **La spiritualité du Père Joseph WRESINSKI** qui repose sur une théologie très singulière, à savoir **la priorité sans conditions aux plus pauvres et se mettre dans l'attitude d'apprendre d'eux**.

Nous avons tout à apprendre de ceux dont on attend le moins, et d'abord apprendre ce qu'est l'humanité. Il s'agit de construire le Monde et l'Église à partir du plus pauvre. L'Église a été pour les pauvres, puis avec les pauvres. C'est un changement radical de référence : se laisser entraîner par plus pauvre que soi. Et les très pauvres doivent eux-mêmes se laisser convertir par de plus pauvres qu'eux.

C'est donc un appel à apprendre du plus pauvre qui nous est lancé.

Monsieur CAILLAUX poursuit en nous disant que La Pierre d'Angle enregistre et décrypte ce que les pauvres expriment dans les réunions de Fraternités qui sont au nombre de 25 actuellement.

Pour finir, Monsieur CAILLAUX nous dit que recueillir la parole des plus pauvres est riche et révélateur. Aussi, il fait part que deux thèses de théologie vont être présentées cet automne en partant des recueils de parole des plus pauvres.

Le Président remercie Monsieur CAILLAUX et donne la parole à l'Assemblée. Celle-ci a bien conscience que l'AssBC est déclinante et que tout ce qui vient d'être dit le confirme. Toutefois, si elle admet et reconnaît que ce que font les fraternités de La Pierre d'Angle ont sur le fond beaucoup de points communs avec l'AssBC en revanche, sur la forme, il est plus difficile de comprendre comment concrètement les membres adhérents de notre association pourraient apporter leur aide quand on considère que les méthodes de travail de La Pierre d'Angle sont très différentes des nôtres. Aussi, certains participants s'interrogent sur le devenir de la mission première de l'AssBC qui était d'aider les Chrétiens pauvres d'Asie et sur le transfert des actifs financiers.

A la question de comment constituer la Communion et aider La Pierre d'Angle Monsieur CAILLAUX dit que tout est à inventer, à proposer. A propos des actifs financiers il précise que le rapprochement avec les Fraternités n'est pas une affaire d'argent.

A propos de l'Asie, Roland BAILLET rassure l'Assemblée. Dès que nous aurons mieux avancé notre projet, le Père Alberto sera informé et mis au courant de la suite que nous aurons pu lui donner.

Concernant la distribution de bibles, la Pierre d'Angle n'a pas les moyens pour réaliser cette tâche. Il faudra donc examiner et trouver des solutions qui pourraient éventuellement être mises en œuvre.

A propos du site de l'AssBC et au souhait formulé par ses membres pour qu'il ne disparaisse pas complètement. Jean-Paul CACLIN étudiera plusieurs options compatibles.

Suite à tout ce qui vient d'être dit, la réunion reprend le cours normal de ses délibérations et le Président propose de mettre aux voix le projet de rapprochement avec la Fraternité Pierre d'Angle et la proposition de résolution.

V- Rapprochement avec La Pierre d'Angle Fraternité Quart Monde / Proposition de Résolution

-

L'Assemblée décide d'organiser un rapprochement avec La Pierre d'Angle, Fraternité Quart-Monde association présidée par Jean-Claude CAILLAUX, avec pour objectif principal de mettre en place une Communion de La Pierre d'Angle rassemblant des personnes qui :

- en premier lieu marquent leur accord sur la Charte de LPA,
- sans appartenir formellement à une fraternité de LPA, s'y rattachent spirituellement,
- soutiennent les fraternités de LPA par la prière et le partage de la Parole de Dieu et éventuellement financièrement si elles le peuvent.

L'Assemblée mandate le Conseil d'Administration pour tout mettre en œuvre, en concertation avec les responsables de LPA, pour la mise en place avant le 31 Mars 2021 de ce rapprochement. Elle autorise le Conseil d'Administration à apporter à LPA en 2020 une aide financière pouvant aller jusqu'au même montant que celui qui sera adressé à la Pastoral Bible Foundation.

Mise aux voix, la résolution ainsi proposée est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

VI - Renouvellement du Conseil d'Administration

-
Le Président, Roland BAILLET, informe l'Assemblée que les mandats de Nicole BIARD, Françoise LE FOUILLER, Yvonne REMY, Jean HEMARD, François REMY et Jean-Paul CACLIN sont arrivés à leur terme.
Nicole BIARD, Françoise Le FOUILLER, Jean HEMARD, François REMY ne se représentent pas.
Yvonne REMY accepte de prolonger son mandat pour seulement une année et Jean-Paul CACLIN se représente.
Soumises au vote les candidatures d'**Yvonne REMY et de Jean-Paul CACLIN sont réélues** à l'unanimité.

VII - Montant de la cotisation annuelle pour 2021 et pouvoirs

-
Le Président rappelle le montant annuel de l'adhésion à l'Association qui est actuellement de 15 Euros (année 2020).

A l'unanimité, il est décidé :

-de reconduire le montant de 15 Euros pour l'année 2021

-et de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet de procéder à tous dépôts et toutes formalités de publicité prévus par la Loi.

VIII-Questions diverses

Sans questions diverses, et l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AssBC se termine à 17 heures.

Fait à Maurecourt, le 1^{er} Octobre 2020

La Secrétaire,
Claudine FONTIN

Le Président,
Roland BAILLET

Le Scrutateur,
Olivier DELGRANGE